

VIÊT NAM



30 août 2019



La migration et la traite à des fins d'exploitation par le travail vers le Royaume-Uni et la France

Plantations de cannabis et salons d'onglerie

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Cadre juridique	3
2. Caractéristiques générales du trafic illégal de personnes au Viêt Nam	5
2.1. Nombre et profils des victimes	5
2.2. Origines géographiques des victimes et parcours.....	6
2.3. Promesses des trafiquants.....	6
2.4. Répression par les autorités vietnamiennes	6
3. Les parcours illégaux du Viêt Nam au Royaume-Uni.....	7
3.1. Profils des migrants vietnamiens au Royaume-Uni.....	7
3.2. Les routes et conditions de la migration	9
4. L'exploitation par le travail des migrants vietnamiens au Royaume-Uni et en France..	10
4.1. Les plantations de cannabis au Royaume-Uni et en France	10
4.2. Les salons d'onglerie au Royaume-Uni	13
5. Retours de victimes de la traite au Viêt Nam.....	14
Bibliographie.....	17

Résumé : Les migrations illégales en vue d'une exploitation par le travail au Royaume-Uni ou en France représentent une petite fraction des migrants vietnamiens. Elle concerne en général de jeunes hommes qui sont orientés, souvent sous la contrainte du remboursement de leurs dettes, de pratiquer la culture de cannabis ou l'onglerie. Engagés dans des activités illégales, ils peuvent être arrêtés et reconduits au Viêt Nam. Leur réinsertion et leur protection peut s'avérer difficile du fait du manque de moyens des autorités vietnamiennes.

Abstract: Illegal migrations for labor exploitation in the United Kingdom or France represent a small fraction of Vietnamese migrants. It generally concerns young men who are oriented, often under the constraint of repaying their debts, to cultivate cannabis or to work in nail bars. Engaged in illegal activities, they can be arrested and returned to Vietnam. Their reintegration and protection may be difficult because of the lack of resources of the Vietnamese authorities.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Cadre juridique

Le gouvernement vietnamien n'est partie ni à la Convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants de 1921 et de ses protocoles¹, ni au Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée du 15 novembre 2000.² Il a pourtant signé cette dernière convention en 2000 et l'a ratifiée en 2012.³

Cependant, il a conclu des **accords bilatéraux** contre le trafic d'êtres humains et l'assistance aux victimes de ce trafic **avec les pays voisins** : Cambodge (2005 et 2012), Thaïlande (2008), Chine (2010), Laos (2010). En 2012, il a signé un accord régional intitulé : *The Coordinated Mekong Ministerial Initiative against Trafficking Sub-Regional Plan of Action*.⁴

La législation nationale prend en compte la lutte contre le trafic d'êtres humains.

Le **Code pénal** de 1985 l'avait mentionné comme infraction, ce qui a été repris par sa version de 1999 en ses articles 119 concernant les femmes et 120 concernant les enfants, ainsi que l'article 275 concernant le trafic illégal de personnes vers l'étranger. L'approche était initialement faite sur la prostitution des femmes. Cependant, en 2009, un amendement au Code pénal a étendu le champ d'application de l'article 119 à tous les êtres humains, ainsi qu'au trafic d'organes. La peine d'emprisonnement prévue à cet article a été alourdie et varie de cinq à vingt ans. Celle prévue à l'article 120 a été maintenue à de trois à dix ans, mais elle peut être alourdie en cas de circonstances aggravées et atteint, en l'occurrence, de dix à vingt ans d'emprisonnement. Le Code ne définit pas certains termes employés tels que « victime de la traite » ou « trafic de personnes », et ne mentionne pas le travail forcé.⁵ Le Code pénal a été à nouveau amendé en 2015 pour notamment définir différents groupes de victimes en fonction de l'âge en introduisant la catégorie des mineurs de moins de seize ans et ceux âgés de sept à douze ans (art. 150 à 154).⁶

En 2011, une loi sur la lutte et la prévention du trafic d'êtres humains (*Anti-Trafficking Law*) a été adoptée. Elle vise le trafic d'êtres humains tant au niveau national qu'international. Elle mentionne notamment l'exploitation sexuelle, le travail forcé et le retrait d'organes comme objectifs de la traite. Cette loi renvoie vers le Code pénal. Elle reste vague concernant la question du travail forcé, et n'engage pas les autorités à ne pas punir les victimes de la traite, notamment pour séjour illégal dans les pays de résidence ou de transit.⁷

¹ Nations unies, Collection des traités, *Convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants*, [url](#)

² Nations unies, Collection des traités, *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, [url](#)

³ Nations unies, Collection des traités, *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, [url](#)

⁴ TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, p.63, [url](#)

⁵ *Id.*, p.51-53, [url](#)

⁶ *Id.*, p.55-56, [url](#)

⁷ *Id.*, p.54-55, [url](#)

Depuis 2004, le gouvernement a mis en place un « **Plan national d'action** (*National Plan of Action*, NPA) de lutte contre le crime de trafic d'enfants et de femmes ». Ce NPA a instauré au niveau central un Comité de pilotage national (*National Steering Committee*) concernant la traite des êtres humains, disposant de comités aux niveaux locaux. Le système administratif est divisé en trois niveaux : 64 provinces, environ 700 districts, environ 11 000 communes.⁸

En application des accords internationaux signés par le gouvernement, la loi de 2011 et le NPA prévoient des mesures concernant **la prévention de la traite et la protection des victimes**. Ainsi, la loi de 2011 prévoit de mobiliser les individus, les écoles, les instituts de formation, les établissements de services et d'affaires, les agences de médias, le Front patriotique du Viêt Nam et ses différentes branches, l'Union des femmes du Viêt Nam, etc. Les campagnes de communication sont menées selon deux canaux : les médias et les communautés de base.⁹ Cependant, le pays étant régi par un régime totalitaire, toutes ces organisations et canaux sont contrôlés par le Parti communiste vietnamien. Ainsi, le rôle des ONG et autres acteurs non officiels (chauffeurs de taxi, personnel des auberges, etc.) n'est pas pris en compte dans la prévention de la traite, en dépit de leur rôle important dans ce domaine. Le travail de ces ONG est rendu difficile par : le manque de personnel administratif efficace, le manque de coopération entre ONG, le défaut de politique gouvernementale cohérente concernant l'exploitation des femmes, le manque de données et d'informations concrètes concernant la traite.¹⁰

La loi de 2011 prévoit une grande diversité de mesures en faveur des victimes de la traite couvrant leurs besoins essentiels, leurs dépenses de voyage, et leur fournissant un soutien médical et psychologique, une aide juridique, des allocations de court terme, une formation professionnelle et éducative, des prêts financiers. Cependant, **ces mesures peuvent rester lettre morte ou être adaptées au contexte vietnamien**. Par exemple, la formation et les prêts ne seront accordés qu'aux victimes issues de « de maisonnées pauvres ». De même, les victimes dépourvues de documents d'identité vietnamiens ne pourront pas bénéficier de ces mesures. De plus, **les allocations financières sont très faibles** et ne permettent pas de lancer un quelconque projet de reconversion ou de formation. Dans une étude publiée par l'*United Nations Inter-agency Project on Human Trafficking* (UNIAP) en 2013, seul un tiers d'un échantillon de 66 victimes vietnamiennes avaient bénéficié d'une allocation financière et d'une formation professionnelle. Selon une thèse soutenue en 2013, seuls 22% des victimes de traite revenues au Viêt Nam recevaient une aide juridique des autorités vietnamiennes pour obtenir des cartes d'identité, un enregistrement de la résidence et des certificats de naissance pour les enfants.¹¹

⁸ *Id.*, p.44 et 64, [url](#)

⁹ *Id.*, p.65-66, [url](#).

¹⁰ *Id.*, p.68, [url](#).

¹¹ *Id.*, p.70-71, [url](#). Cite : SURTEES R., *After Trafficking: Experiences and Challenges in the (Re)integration of Trafficked Persons in the Greater Mekong Sub-region*, Bangkok, United Nations Inter-agency Project on Human Trafficking (UNIAP) et Nexus Institute, 2013, 243 p. ; HOUANG Thi Tue Phong, *An Analysis of the Protection Regime for Trafficked Persons – from the International to Vietnam*, Monash University, Faculté de droit, thèse, 2013.

2. Caractéristiques générales du trafic illégal de personnes au Viêt Nam

2.1. Nombre et profils des victimes

Le ministère de la Sécurité publique vietnamien a comptabilisé 9 142 victimes pour 4 224 affaires de traite (*human trafficking*) entre 2006 et 2015.¹² Pour l'année 2016, ces chiffres étaient respectivement de 1 128 victimes et de 383 affaires pour 523 trafiquants.¹³ Cependant, environ 200 000 Vietnamiens ont irrégulièrement quitté leur pays cette même année, se mettant en situation de risque face aux trafiquants.¹⁴

Pour la période 2008 à juin 2013, les statistiques officielles donnent les caractéristiques suivantes concernant les victimes : 96,4% étaient des femmes, 56,3% appartenaient à l'ethnie kinh (très majoritaire dans le pays) et 43,7% à des minorités ethniques ; 81,8% étaient célibataires ; 18,3% étaient illettrées et 75,1% avaient un niveau d'éducation inférieur au lycée ; 63,1% étaient des agriculteurs ; 79,3% étaient considérées comme pauvres.¹⁵ Les principaux objectifs de la traite retenus pour la période de 2008 à 2013 étaient : **l'exploitation sexuelle** (58,2%), le mariage forcé (16,7%), le travail forcé (0,5%), autres (16,7%).¹⁶ Lors d'une conférence tenue à Hanoi le 30 juillet 2018, le chef-adjoint du Bureau de lutte contre la traite des êtres humains a déclaré que **90% des victimes étaient des femmes âgées de 15 à 30 ans**, attirées par de fausses promesses de plus hauts salaires et de mariages avec des étrangers, souvent au moyen de réseaux sociaux utilisés par des trafiquants.¹⁷ 85% des 1 500 victimes libérées par la police vietnamienne en 2016 et au premier trimestre 2017 devaient être vendues dans des pays étrangers, en majorité en Chine, à des hommes recherchant des femmes (Chine, Corée du Sud, Malaisie, en particulier) ou pour la prostitution.¹⁸

De nombreux chercheurs estiment que les chiffres officiels des victimes de la traite sont sous-estimés en raison de l'absence d'un enregistrement systématique et complet de données.¹⁹ Des ONG, comme la fondation *Blue Dragon Children*, considèrent également que les chiffres sont bien plus élevés, dans la mesure où **les trafiquants profitent de l'utilisation croissante des réseaux sociaux par les jeunes pour les attirer**. Selon Matt Friedman de l'ONG *Mekong Club* :

« A travers toute l'Asie, y compris au Viêt Nam, nous voyons croître l'utilisation des médias sociaux pour piéger les femmes et les filles dans la prostitution. Les prédateurs recherchent des sites de discussion pour trouver des jeunes filles qui se sentent mal-aimées et exclues par leur famille. »²⁰

¹² *Id.*, p.58, [url](#)

¹³ *Id.*, p.58, [url](#) ; Customsnews (douanes vietnamiennes), *1,128 victims trafficked across borders in 2016*, 08/01/2017, [url](#)

¹⁴ Organisation internationale des migrations (OIM), *Viet Nam Migration Profile 2016*, Hanoi, 08/2017, p.49, [url](#) ; Customsnews (douanes vietnamiennes), *1,128 victims trafficked across borders in 2016*, 08/01/2017, [url](#)

¹⁵ Organisation internationale des migrations (OIM), *Viet Nam Migration Profile 2016*, Hanoi, 08/2017, p.48, [url](#)

¹⁶ *Id.*, p.49, [url](#)

¹⁷ Viêt Nam News Agency (VNA), *Vietnam uncovers 400 human trafficking cases each year*, 31/07/2018, [url](#)

¹⁸ Viêt Nam News (VNS), *Ha Noi steps up fight on human trafficking*, 22/08/2017, [url](#)

¹⁹ TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, p.59, [url](#)

²⁰ Integrated Regional Information Networks (IRIN), *Vietnam wakes up to its human trafficking problem*, Genève, 02/09/2016, [url](#)

2.2. Origines géographiques des victimes et parcours

La traite est plus importante dans les **provinces frontalières**, notamment les provinces de Lao Cai, Nghe An, Quang Ninh et Tay Ninh.²¹

Selon le Comité de pilotage gouvernemental pour la prévention du crime (*Steering Committee 138/CP*), en 2015, 70% des victimes de réseaux de la traite internationale ont emprunté la frontière chinoise, 10% la frontière cambodgienne et 6% la frontière laotienne.²² Le 23 août 2018, lors d'une session du Comité de la Justice de l'Assemblée nationale, le ministre adjoint de la Sécurité publique a déclaré que 85% des victimes étaient conduites en Chine, au Cambodge et au Laos, et que **75% d'entre elles étaient vendues en Chine**.²³

Des opérations de trafic de migrants sont menées sous couvert de **visas de tourisme obtenues par des agences de voyages**. Ainsi, en février 2019, les autorités vietnamiennes ont révélé que 152 « touristes » s'étant rendu à Taiwan n'étaient pas rentrés au Viêt Nam. La police a interpellé onze d'entre eux.²⁴

2.3. Promesses des trafiquants

Les trafiquants font semblant d'être honnêtes pour attirer des mineurs ou des étudiants avec peu d'expérience, ou bien des personnes vivant en état de pauvreté. Ils leur proposent d'effectuer un voyage pour occuper un emploi, faire du tourisme ou se marier, puis ils les vendent.²⁵

Il ressort d'une enquête réalisée en 2014 par l'ethnologue Nicolas Lainez pour le compte de l'ONG *Alliance Anti-Trafic* (ATT, non publiée) auprès de 140 Vietnamiens arrêtés au Royaume-Uni et rapatriés au Viêt-Nam central que **80% d'entre eux n'ont pas obtenu le travail promis par les passeurs**. En effet, ces derniers promettaient des emplois dans un restaurant, un commerce, une usine textile, un chantier de construction ou comme femme de ménage ou baby-sitter, mais, **à leur arrivée, ils ont dû accepter des travaux dangereux ou illégaux**, notamment dans les plantations de cannabis, pour pouvoir rembourser la dette du voyage.²⁶

2.4. Répression par les autorités vietnamiennes

Selon les chiffres du ministère de la Sécurité publique, entre 2011 et 2014, les autorités vietnamiennes ont enquêté sur 2 200 affaires de traite, arrêté environ 3 300 suspects et sauvé environ 5 500 victimes. En 2014, le gouvernement a mis en place une base de données des affaires de traite. Cependant, le Département d'Etat américain a constaté que

²¹ Viêt Nam News (VNS), *Human trafficking on the rise in Vietnam*, 05/11/2017, [url](#)

²² TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, p.15, [url](#)

²³ Dan Tri International News (DTI), *Vietnam to tighten law on human trafficking*, 24/08/2018, [url](#)

²⁴ Viêt Nam News (VNS), *Trafficking of 'tourists' must be dealt with: PM*, 01/02/2019, [url](#)

²⁵ Viêt Nam News (VNS), *Human trafficking on the rise in Vietnam*, 05/11/2017, [url](#)

²⁶ TAN Danielle (docteure en science politique, spécialiste de l'Asie du Sud-Est, chercheuse associée à l'IRASEC) et NGUYEN Thi Hiep (anthropologue, chercheuse associée au Centre Asie du Sud-Est, CASE, du CNRS), *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), Les cahiers du social n°38, mars 2017, p.31, [url](#)

le nombre de suspects arrêtés a chuté de 413 en 2014 à 217 en 2015.²⁷ En 2016, la police vietnamienne a arrêté 308 suspects et constaté 234 affaires de traite, la Procuration du peuple (ministère public) a poursuivi 277 individus impliqués dans 148 affaires, et les tribunaux populaires ont jugé 299 accusés dans 160 affaires et organisé 27 audiences foraines.²⁸ Le 23 août 2018, lors d'une session du Comité de la Justice de l'Assemblée nationale, le ministre adjoint de la Sécurité publique a déclaré qu'il y avait **un millier d'affaires en instance concernant 2 000 suspects**. Selon lui, il est difficile de prendre les trafiquants sur le fait, et les poursuites ne peuvent généralement être engagées que quand la victime s'enfuit et porte plainte.²⁹

En septembre 2017, le Tribunal populaire d'Hanoi a condamné deux femmes à **vingt ans d'emprisonnement** pour traite de femmes et d'enfants vers la Chine.³⁰

Le département de l'Entretien et de la Protection de l'Enfance (*Department of Child Care and Protection*) dispose d'une **hotline** pour signaler les cas de traite. Celle-ci a reçu 1 250 appels en 2014, et ce nombre a triplé en 2017 ; la moitié de ces appels concernaient des cas de traite de mineurs.³¹

Les 12 et 13 avril 2018, un **atelier de formation** à la traite des êtres humains a été organisé par les autorités dans la province de Tuyen Quang **pour des officiers de police et des gardes-frontières** de huit provinces septentrionales, où ont été enregistrés 15% des cas. Des **experts britanniques** y ont participé, dans la mesure où environ 100 000 ressortissants vietnamiens résident au Royaume-Uni.³²

3. Les parcours illégaux du Viêt Nam au Royaume-Uni

3.1. Profils des migrants vietnamiens au Royaume-Uni

Après la chute du communisme en Europe de l'Est, de nombreux Vietnamiens qui y étaient établis ont migré au Royaume-Uni en raison de la crise économique dans ces pays qui les touchait particulièrement. Une partie de ces migrants a formé des réseaux criminels. A la fin des années 1990, **de nouveaux migrants, en provenance du Nord du Viêt Nam, les ont rejoints**. Des membres de cette diaspora se sont lancés par petits groupes dans la culture du cannabis et ont réinvesti une partie de leurs profits dans des activités légales, notamment les salons de manucure pour le blanchiment des fonds. Ils emploient généralement une main-d'œuvre arrivée récemment du Viêt Nam à l'aide de réseaux de passeurs et d'« agents » exclusivement vietnamiens ou d'origine vietnamienne, à l'exception de certains chauffeurs routiers (kurdes ou albanais par exemple).³³

La majorité des migrants récents sont originaires des provinces septentrionales et centrales du Viêt Nam, en particulier de la province de Nghe An, alors que ceux qui avaient quitté ce pays dans les années 1970 et 1980 provenaient essentiellement des communautés chinoises du Sud. Ce sont généralement des **hommes âgés de 25 à 40**

²⁷ Integrated Regional Information Networks (IRIN), *Vietnam wakes up to its human trafficking problem*, Genève, 02/09/2016, [url](#)

²⁸ Customsnews (douanes vietnamiennes), *1,128 victims trafficked across borders in 2016*, 08/01/2017, [url](#)

²⁹ Dan Tri International News (DTI), *Vietnam to tighten law on human trafficking*, 24/08/2018, [url](#)

³⁰ Viêt Nam News (VNS), *Women sentenced to 20 years' imprisonment for human trafficking*, 27/09/2017, [url](#)

³¹ Viêt Nam News (VNS), *Human trafficking on the rise in Vietnam*, 05/11/2017, [url](#)

³² Public Security News, *MPS holds training workshop on human trafficking*, 14/04/2018, [url](#)

³³ TAN Danielle et NGUYEN Thi Hiep, *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), Les cahiers du social n°38, mars 2017, p.30 et 92-93, [url](#)

ans venus sans d'autres membres de leur famille. Ils souhaitent se rendre au Royaume-Uni pour y rejoindre des connaissances ou des membres de leur famille, qui pourraient les aider à trouver un travail afin de leur permettre d'envoyer de l'argent au pays pour rembourser la dette du voyage, payer les études des enfants, construire une maison au village et éventuellement ouvrir un commerce au retour au pays.³⁴

Selon les données d'une chercheuse du *Independent Anti-Slavery Commissioner* recueillies en 2016 par Danielle Tan et Hiep Thi Nguyen :

« Au Royaume-Uni, la majorité des ressortissants vietnamiens orientés vers le NRM [*National Referral Mechanism*] – le système qui identifie les victimes de traite et d'esclavage moderne – sont des hommes (71%) et en particulier des mineurs (52%) qui sont exploités dans des "usines" à cannabis. Les femmes vietnamiennes sont faiblement représentées et 12,5% des victimes orientées sont identifiées pour le motif d'exploitation sexuelle. »³⁵

Nicolas Lainez³⁶, anthropologue, a réalisé une enquête en 2014 (pour le compte de l'ONG *Alliance Anti-Trafic*, ATT, non publiée) auprès de 140 Vietnamiens arrêtés au Royaume-Uni et rapatriés au Viêt-Nam central. De cette enquête, il ressort que la majorité d'entre eux ont pris leur décision de quitter le Viêt Nam et ont préparé soigneusement leur voyage avec les passeurs, ont financé celui-ci en s'endettant et **savaient qu'ils devraient effectuer des travaux sales, dangereux et difficiles pendant leur voyage et à leur arrivée en Europe**. La plupart d'entre eux ne voulaient pas être « sauvés » de leur situation qualifiée de traite par les autorités britanniques, à l'exception de certains qui avaient été fortement maltraités et internés. **En dépit de leurs conditions difficiles de travail et de vie en Europe, celles-ci leur paraissaient plus enviables que leur situation misérable au Viêt Nam**. En outre, leurs familles doivent rembourser les dettes qu'elles ont contractées pour envoyer l'un de leurs membres en Europe, dettes pouvant atteindre 34 000 €. **Un retour anticipé met, dès lors, ces familles dans l'impossibilité de rembourser les dettes, puisqu'elles comptaient sur le travail effectué par leur membre envoyé à l'étranger**.³⁷ Or plus de la moitié de ces derniers s'étaient vus promettre par les passeurs un emploi bien payé en Europe, mais 80% d'entre eux n'ont pas obtenu le travail promis, et **ont dû accepter n'importe quel travail, même illégal, pour pouvoir rembourser leur dette**.³⁸

Selon les résultats de cette enquête portant sur 140 personnes rapatriées dans la province de Nghe An pour la plupart après une arrestation dans une affaire de plantation de cannabis, il s'est avéré que ces migrants provenaient de **milieux ruraux** et avaient un faible niveau d'éducation : 25% étaient des pêcheurs, 17,9% des agriculteurs, 15,7% des commerçants, les autres étant des chômeurs ou vivant d'expédients. Plus de la moitié d'entre eux étaient de confession catholique.³⁹ Cependant, ce ne sont pas les familles les plus pauvres qui envoient un de leur membre en Europe, car **le coût du voyage est très élevé : environ 38 000€** pour se rendre au Royaume-Uni.⁴⁰

³⁴ *Id.*, p.22-25, [url](#)

³⁵ *Id.*, p.89, [url](#)

³⁶ Auteur d'une thèse de doctorat à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) en anthropologie sociale et ethnologie en 1995 intitulée : *Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est. Anthropologie économique des carrières intimes*.

³⁷ OpenDemocracy, *Modern Vietnamese slaves in the UK: are raid and rescue operations appropriate ?*, 29/11/2017, [url](#)

³⁸ TAN Danielle et NGUYEN Thi Hiep, *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), Les cahiers du social n°38, mars 2017, p.31, [url](#)

³⁹ *Id.*, p.22-24, [url](#)

⁴⁰ *Id.*, p.27, [url](#)

3.2. Les routes et conditions de la migration

La durée du passage du Viêt Nam au Royaume-Uni est d'environ **trois à quatre mois**.⁴¹ Tout repose sur la parole entre les « agents » au Viêt Nam, les passeurs et les migrants ; il n'existe pas de contrat écrit. En 2016 un migrant âgé de 32 ans a confié aux chercheuses Danielle Tan et Hiep Thi Nguyen la nature de sa relation avec les passeurs:

« Pendant le voyage, je n'avais pas peur des "passeurs". J'avais surtout peur d'être attrapé, de devoir retourner au village avant d'atteindre l'Europe et de ne pas pouvoir travailler pour rembourser mes dettes. [...] Parfois, on a un sentiment de reconnaissance envers les "passeurs". Si on réussit à venir en Europe, à travailler pour changer de vie, c'est en partie grâce à eux. »⁴²

Les migrants payent la moitié ou les deux tiers du prix du passage vers le Royaume-Uni au départ du Viêt Nam. **Ce prix est d'environ 37 000 €**. Ils se placent, dès lors, en **situation de vulnérabilité au regard des membres de leur famille et de leurs créanciers** (banques, usuriers, crédit informel) qui leur ont prêté cette somme, bien plus qu'envers le réseau de passeurs.⁴³

Des routes de migration clandestines ont été établies par des « agences de passeurs » (*tổ chức đưa người*) entre le Viêt Nam et le Royaume-Uni **via la Chine, la Russie et les anciens pays communistes européens**. Les migrants rencontrés par Danielle Tan et Hiep Thi Nguyen en 2016 ont tous pris la même route : **un vol Hanoi – Moscou, puis un trajet en camion vers la Biélorussie** (l'Ukraine, avant le conflit interne), **un parcours à pied difficile dans la forêt biélorusse pour entrer en Pologne** (qu'ils tentent parfois plusieurs fois et pendant lequel ils peuvent être refoulés, et où certains décèdent), puis à nouveau **un trajet en camion jusqu'à Paris**. Enfin de Paris, ils se sont rendus dans les alentours d'**Angres** (Pas-de-Calais, près de Lens), sur le site de Vietnam City où s'étaient installés des passeurs (*bọn đưa người*) et des migrants en instance de départ, en attendant de **passer au Royaume-Uni via Calais**. Certains restent en Russie ou en Pologne pour travailler quelque temps.⁴⁴ Plus rarement, il était également possible de se rendre directement dans un pays d'Europe de l'Est (République tchèque ou Hongrie) sous couvert d'un visa de tourisme délivré au Viêt Nam et obtenu par le réseau de passeurs.⁴⁵

La traversée de la Manche se fait selon deux voies :

- **La « voie normale »** ou « *low cost* » (dite aussi « air » ou « CO₂ », allusion au manque d'air dans les remorques des camions) qui coûte **entre 3 000 et 4 000 €** et qui consiste à emmener les migrants vers une aire d'autoroute, à les nourrir et à les héberger, en attendant qu'ils puissent monter dans un camion à l'insu du chauffeur ; en cas d'arrestation puis de libération, ils peuvent reprendre contact avec les passeurs ou ils retournent à Angres, où ils sont nourris et logés à Vietnam City par les passeurs. **Ce mode de passage est devenu peu fiable** en raison des contrôles renforcés de la police.⁴⁶
- **La « voie VIP »** qui coûte **entre 10 000 et 14 000 €**. Certains réseaux ne font pas payer, mais exigent en retour que le migrant travaille dans une plantation de cannabis pour rembourser sa dette. Elle est en général empruntée par ceux qui ont échoué par la « voie normale ». Les migrants ne passent alors pas par Angres, mais sont **logés dans un hôtel de Calais ou de Dunkerque**. Des chauffeurs routiers complices les conduisent directement en Angleterre.⁴⁷

⁴¹ *Id.*, p.43, [url](#)

⁴² *Id.*, p.86, [url](#)

⁴³ *Id.*, p.87-88, [url](#)

⁴⁴ *Id.*, p.37-38 et 75, [url](#)

⁴⁵ *Id.*, p.45, 64-65, 69, [url](#)

⁴⁶ *Id.*, p.39-40, [url](#)

⁴⁷ *Id.*, p.42, [url](#)

Ceux qui tentent de passer seuls sans acquitter ces sommes sont attrapés, maltraités et séquestrés par les passeurs.⁴⁸

Les migrants rencontrés par Danielle Tan et Hiep Thi Nguyen n'étaient plus liés aux réseaux de passeurs une fois arrivés à destination. Ceux-ci ne s'occupaient pas de leur trouver du travail. **Ceux qui se retrouvent pris dans des réseaux de traite sont ceux qui n'ont aucun lien social au Royaume-Uni et les mineurs kidnappés.** Cependant, la majorité des mineurs vietnamiens se rendant dans ce pays sont issues de familles ayant des connexions avec des réseaux influents qui leur permettent de migrer pour rejoindre des membres de ces mêmes familles, même si ceux-ci peuvent aussi devenir victimes d'exploiteurs à l'issue de leur voyage.⁴⁹

Selon les autorités britanniques, **500 migrants vietnamiens ont été envoyés au Royaume-Uni par des trafiquants en 2017 pour travailler dans des salons de manucure ou des plantations de cannabis.**⁵⁰ Le 23 novembre 2018, le ministre vietnamien de la Sécurité publique et le secrétaire du Home Office ont signé un *memorandum of understanding* (MoU) pour lutter contre la traite. Les deux parties se sont engagées à échanger des informations, à vérifier les entrées et sorties illégales, et à organiser le rapatriement de ressortissants vietnamiens.⁵¹

4. L'exploitation par le travail des migrants vietnamiens au Royaume-Uni et en France

4.1. Les plantations de cannabis au Royaume-Uni et en France

Les lieux d'installation de ces plantations sont très divers, en général des **pavillons d'habitation** (parfois à l'insu de leurs propriétaires absents) et des **bâtiments désaffectés**. Ainsi, en 2016, la police britannique a découvert des plantations de cannabis dans une ancienne agence bancaire, un centre sportif désaffecté, une clinique abandonnée, et même un bunker de protection antinucléaire (où vingt pièces étaient occupées par des plantations entretenues par quatre Vietnamiens dont trois mineurs).⁵²

Selon un groupe de jeunes migrants vietnamiens logeant dans le camp de La Linière à Grande-Synthe près de Dunkerque interrogés en 2016 par Danielle Tan et Hiep Thi Nguyen, travailler dans le cannabis « est une option possible mais **il n'y a pas de pression pour travailler dedans**. Le recrutement est difficile car tu peux te faire arrêter et tout dénoncer. Ceux qui sont dans le cannabis restent jusqu'à l'arrestation. »⁵³

En effet, **le « jardinier » peut gagner rapidement des sommes importantes pour rembourser sa dette et envoyer de l'argent à sa famille.** Une surface de 100 m² (un appartement de 4 pièces) peut produire 10 kg de cannabis en trois mois, équivalent à environ 35 000 €. Si le « jardinier » a passé un accord avec l'exploitant pour obtenir 40% des revenus, il bénéficie de 12 000 € à chaque récolte trimestrielle. Sachant qu'il vit enfermé dans les locaux de la plantation, souvent dans des appartements ou des hangars, il ne dépense quasiment rien pour ses besoins personnels.⁵⁴ Ainsi, les familles de certaines

⁴⁸ *Id.*, p.38, [url](#)

⁴⁹ *Id.*, p.90, [url](#)

⁵⁰ Public Security News, *MPS holds training workshop on human trafficking*, 14/04/2018, [url](#)

⁵¹ Viêt Nam News (VNS), *Public Security Minister in UK visit*, 24/11/2018, [url](#)

⁵² The Guardian, *Trafficked and enslaved: the teenagers tending UK cannabis farms*, 25/03/2017, [url](#)

⁵³ TAN Danielle et NGUYEN Thi Hiep, *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), *Les cahiers du social* n° 38, mars 2017, p.74, [url](#)

⁵⁴ *Id.*, p.31, [url](#)

des 140 personnes rapatriées à la suite d'une arrestation pour participation à la culture de cannabis susmentionnées s'étaient enrichies avec l'argent envoyé par leur parent migrant: elles étaient propriétaires de grandes maisons, de voitures, et envoyaient leurs enfants faire leurs études en Australie.⁵⁵

Cependant, **pour augmenter leurs revenus, des exploitants de plantations ont recours à la traite, en particulier de mineurs.** D'après le *UK Counter Human Trafficking Bureau*, **il y avait 3 000 mineurs, presque tous vietnamiens, dans ce cas en 2015, et leur nombre ne cesse de croître de manière rapide.** Certains étaient déjà en condition d'esclavage au Viêt Nam et ont été vendus à des trafiquants, puis à des exploitants de plantations de cannabis au Royaume-Uni.⁵⁶ L'un d'entre eux a témoigné qu'il était orphelin depuis l'âge de dix ans, qu'il vivait dans la rue en vendant des tickets de loterie, et qu'à l'âge de 14 ans, il avait été kidnappé alors qu'il dormait sous un pont. Il a ensuite été mis dans un sac et enfermé dans un coffre de voiture, puis conduit en Chine où il a dû travailler pendant plusieurs mois dans une usine. Il y était mal nourri et frappé lors qu'il parlait durant son travail. Avec un groupe de jeunes, il a été dans un container de navire, où les trafiquants lui ont donné un sac de pain et une bouteille d'eau. Il y a été enfermé pendant les trois mois de la durée du voyage jusqu'en France. Il a enfin été placé au-dessus des roues d'un camion qui l'a conduit au Royaume-Uni. Un véhicule l'a déposé dans une maison, où il a été prostitué pendant dix mois. Finalement, il a été enfermé dans une ferme de plantation de cannabis. **Certains mineurs ont été enfermés pendant plusieurs années dans ces installations.** La plupart sont des **orphelins sans domicile** venus du Viêt Nam. Mais parfois, ils sont placés dans ces fermes parce que leur famille n'a pas pu payer la totalité de la dette, comme l'a expliqué un autre mineur arrêté que sa mère avait envoyé du Viêt Nam pour qu'il rejoigne son père en Europe et qui a été enfermé dans des plantations et prostitué de manière itinérante pendant plus de six ans.⁵⁷

Les conditions de vie et de travail dans les plantations de cannabis sont comparables à de l'esclavage, en particulier pour les mineurs, et assimilables à des mauvais traitements. Par exemple, un mineur âgé de quinze ans, emprisonné, a témoigné avoir été enfermé seul pendant deux mois dans une pièce obscure, puis a été contraint d'entretenir des plants de cannabis sans pouvoir se rendre à l'extérieur du bâtiment où était installée la plantation, à l'instar d'autres mineurs vietnamiens impliqués dans cette production illégale. L'un d'entre eux, découvert par la police dans le comté d'Armagh, était nourri avec de la nourriture pour chiens. Un autre mineur a raconté qu'il était enfermé seul et que la nourriture lui était renouvelée chaque mois, et qu'il travaillait sous la menace de ne pas recevoir celle-ci si les plantes ne poussaient pas correctement. Ils sont contraints de dormir sur des matelas placés dans des espaces exigus pour laisser place aux plantes. Dans les bâtiments, souvent des pavillons d'habitation, les ouvertures sont bouchées et calfeutrées par des bâches en plastique ; l'odeur du cannabis et des produits chimiques est forte, tenace et dangereuse ; la chaleur est lourde et humide ; les installations électriques qui éclairent les plantes sont bricolées et dangereuses, notamment en raison de l'arrosage, du manque d'étanchéité des fils et du manque de respect des tensions.⁵⁸

Des fermes de ce type ont également été établies en France par des Vietnamiens. Elles y seraient apparues en 2011, et selon le magistrat instruisant la première affaire, mise à jour dans un ancien atelier de confection de La Courneuve (contenant 700 plants) à cette date : « C'est la première fois que l'on met à jour en France une structure de production gérée par une organisation criminelle internationale. » Un « jardinier » trentenaire y était assigné pour qu'il rembourse sa dette de voyage.⁵⁹ Ce type de trafic de

⁵⁵ *Id.*, p.27, [url](#)

⁵⁶ *Id.*, p.32-33, [url](#)

⁵⁷ The Guardian, *Trafficked and enslaved: the teenagers tending UK cannabis farms*, 25/03/2017, [url](#)

⁵⁸ *Ibid.*, [url](#)

⁵⁹ Le Journal du Dimanche, *Des fermes à cannabis "made in Vietnam"*, 12/02/2011, [url](#)

main-d'œuvre a été confirmé l'année suivante avec l'arrestation de six migrants vietnamiens à Hendaye à bord d'un train en provenance de Lisbonne. Outre un acheminement possible vers le Royaume-Uni, ces migrants pouvaient être dirigés dans l'Est de la France. Ainsi, la police a découvert à Saverne deux appartements et une maison abandonnée dédiés à la culture du cannabis (2 000 plants, bénéfice : 500 000 € par an), **où ceux qui ne pouvaient acquitter leur dette de voyage étaient enfermés**. Treize suspects d'une même famille ont alors été arrêtés. Ce réseau était organisé en deux cellules : l'une basée à La Courneuve qui emmenait des migrants au Royaume-Uni, et l'autre, basée dans le XIII^e arrondissement de Paris qui en conduisaient d'autres dans les plantations de l'Est de la France.⁶⁰

De 2011 à 2013, cinq réseaux mêlant immigration clandestine vietnamienne et plantations de cannabis ont été démantelés par la police française. Le caractère « industriel » de ces plantations s'est confirmé. En 2012, dans l'Aube, deux plantations (3 000 plants) ont été découvertes après l'interpellation de trois Vietnamiens en région parisienne.⁶¹ En 2013, une nouvelle plantation de cannabis (600 à 800 plants ; bénéfice attendu de 170 000 € pour la première récolte) a été découverte dans un pavillon de Stiring-Wendel en Moselle, camouflé en restaurant vietnamien. L'équipement comprenait 179 ou 247 (selon les sources) lampes alimentées par un raccordement illégal au réseau électrique situé sur la voie publique. Six personnes ont été arrêtées, dont trois « jardiniers » vietnamiens recrutés au Viêt Nam. Il s'est avéré que les trafiquants envoyaient une partie des bénéficiaires au Viêt Nam. Les peines prononcées ont été d'un à quatre ans d'emprisonnement.⁶²

En 2013, la police française a démantelé une centaine de fermes cannabiques. Le coût d'une telle installation est de 20 000 €, chaque récolte peut rapporter 150 000 €, et quatre à cinq récoltes peuvent être effectuées chaque année. L'organisation des installations est prévue pour ne pas être détectée par le voisinage : toutes les ouvertures du bâtiment sont bouchées par des bâches en plastique et les odeurs sont atténuées par des extracteurs d'air avec des filtres à charbon. En outre, les abords du bâtiment sont piégés au moyen de pieux, grenades, pièges à feux et même générateurs à monoxyde de carbone (gaz mortel) pour empêcher d'autres organisations mafieuses de voler les plants.⁶³

L'année suivante, en 2014, la police française a réalisé une saisie dans une ferme cannabique (1 000 plants) installée dans un pavillon abandonné de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Les voisins qui avaient vu de la lumière dans ce pavillon avaient alerté la police. Un « jardinier » dormait sur une paillasse à même le sol auprès des plants.⁶⁴

Pour déjouer ces arrestations, **un gang vietnamien a inventé un système de fermes provisoires**. Ainsi, il louait des corps de ferme inutilisés pour quelques mois dans les zones rurales d'Ile-de-France pour y disposer des plants de cannabis, qu'il déplaçait ensuite. Les récoltes étaient vendues aux Pays-Bas. Six personnes, dont une femme, ont été arrêtés en 2016.⁶⁵

Ces arrestations n'ont pas dissuadé les gangs vietnamiens de continuer à installer des fermes cannabiques en France. En décembre 2018, quatre Vietnamiens ont été arrêtés après la découverte d'une plantation de cannabis dans un pavillon de Saint-André-les-

⁶⁰ 20 minutes, *Des clandestins payaient leur entrée en France en cultivant du cannabis*, 05/12/2012, [url](#) ; L'Express, *Des clandestins vietnamiens cultivaient du cannabis pour financer leur voyage en France*, 07/12/2012, [url](#)

⁶¹ L'indépendant, *"Ferme" de cannabis découverte dans le 93 : deux hommes mis en examen*, 13/11/2014, [url](#)

⁶² Le Républicain lorrain, *Ferme indoor de cannabis à Stiring-Wendel : prison pour les clandestins*, 12/04/2013, [url](#) ; 20 minutes, *Des équipes de trafiquants vietnamiens se spécialisent dans la culture indoor de cannabis*, 10/04/2013, [url](#)

⁶³ France Inter, *Les fermes cannabiques*, 29/04/2014, [url](#)

⁶⁴ L'indépendant, *"Ferme" de cannabis découverte dans le 93 : deux hommes mis en examen*, 13/11/2014, [url](#) ; Le Figaro, *Le milieu vietnamien suspecté après la découverte d'une ferme de cannabis*, 09/11/2014, [url](#)

⁶⁵ Le Parisien, *Essonne : un gang de Vietnamiens louait des fermes pour cultiver du cannabis*, 13/09/2016, [url](#)

Vergers (Aube), qui appartenait à une famille vietnamienne qui y logeait jusqu'en juillet 2017. Celle-ci avait déménagé dans un restaurant, et le père de famille, ainsi qu'un Vietnamien condamné pour aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en bande organisé, interdit de séjour en France, et sa compagne, qui avait organisé la venue en France du « jardinier », avaient installé la plantation dans le pavillon. Ces quatre personnes ont été placées en détention.⁶⁶

Ces installations de fermes cannabiques par des Vietnamiens ne sont pas limitées aux territoires britannique et français, mais se trouvent aussi **dans d'autres pays européens**. Par exemple, en novembre 2017, le Tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné trois Vietnamiens à des peines d'emprisonnement pour avoir exploité des plantations de cannabis dans une habitation de Grimbergen (environ 1 000 plants, pour un profit de 150 000 €). Ces trois Vietnamiens avaient été convoyés illégalement depuis la Bulgarie.⁶⁷

Au Royaume-Uni, de nombreux mineurs « sauvés » s'enfuient des centres dans lesquels ils sont placés par les autorités après une arrestation dans les fermes cannabiques. En effet, leur désarroi est accru par le manque d'agents parlant leur langue et comprenant leur culture, par l'absence de liberté de mouvement et de téléphones portables ou d'accès à l'Internet.⁶⁸

4.2. Les salons d'onglerie au Royaume-Uni

L'activité des salons d'onglerie (*nail bars*) a été importée des Etats-Unis au Royaume-Uni en 2002 par la communauté vietnamienne. **Ces salons représentent plus de 60% des nouveaux commerces de la diaspora vietnamienne. Leur personnel est essentiellement recruté parmi les immigrés clandestins, qui étaient pour la plupart des hommes en 2017, tandis que les employeurs sont des Vietnamiens installés de longue date.**⁶⁹ Les migrants doivent payer pour leur formation à ce métier, de 1 750 à 3 500 € pour trois mois de formation.⁷⁰ Les autorités britanniques considèrent les salons d'onglerie comme **une activité « à risque » au regard de la législation du travail et éventuellement de la traite d'êtres humains.**⁷¹

Lors de leur enquête effectuée en 2016, Danielle Tan et Hiep Thi Nguyen ont interrogé un Vietnamien de Paris âgé de 45 ans, dont le fils travaille dans un salon d'onglerie au Royaume-Uni. En 2014, celui-ci a fait venir son fils du Viêt Nam en République Tchèque par la voie du regroupement familial. Des amis ont trouvé pour ce fils un travail en Pologne qu'il a effectué pendant deux ans. Puis le père a payé un passeur 3 500 € pour faire entrer son fils en Grande-Bretagne. Le fils a séjourné dans le camp d'Angres, dit Vietnam City, puis un camionneur l'a fait entrer clandestinement au Royaume-Uni. Il y a trouvé un travail dans un salon d'onglerie où il pouvait gagner jusqu'à 2 300 € par mois, alors que le salaire dans un restaurant y est de 1 750 €. ⁷² Cependant, un autre immigré clandestin installé à

⁶⁶ L'Est éclair, *La petite maison transformée en ferme de cannabis à Saint-André-les-Vergers*, 22/12/2018, [url](#)

⁶⁷ BX1, *Au moins 36 mois de prison pour l'exploitation de plants de cannabis à Grimbergen*, 28/11/2017, [url](#)

⁶⁸ OpenDemocracy, *Modern Vietnamese slaves in the UK: are raid and rescue operations appropriate ?*, 29/11/2017, [url](#)

⁶⁹ TAN Danielle et NGUYEN Thi Hiep, *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), Les cahiers du social n° 38, mars 2017, p.28, [url](#)

⁷⁰ *Id.*, p.43, [url](#)

⁷¹ British Broadcasting Company (BBC), *Modern slavery fears: Nearly 100 held in nail bar crackdown*, 28/12/2016, [url](#)

⁷² TAN Danielle et NGUYEN Thi Hiep, *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), Les cahiers du social n° 38, mars 2017, p.29, [url](#)

Birmingham leur a déclaré gagner 3 500 € en travaillant tous les jours au noir dans un restaurant thaï, et avoir pu rembourser sa dette de voyage de 19 700 €. ⁷³

La police britannique a arrêté trois personnes d'origine vietnamienne à la suite de la disparition d'une jeune employée vietnamienne d'un salon d'onglerie de Bath, où elle avait enquêté en février 2016 et pu recueillir son témoignage en l'absence de sa patronne. Ces personnes possédaient des salons à Bath et Burton. La jeune fille et une autre, âgées de 16 et 17 ans, ont été retrouvées dans les dépendances du salon de Burton. Elles travaillaient 60 heures par semaine, l'une n'était pas payée et l'autre recevait 33,5 € par mois. Elles étaient enfermées l'une dans un grenier et l'autre dans une pièce minuscule. La police a saisi sur les lieux un ours en peluche contenant 67 000 € en billets de banque. Les trois suspects, dont un couple âgé de 23 et 29 ans, et une femme, âgée de 48 ans, ont été condamnés le 3 novembre 2017 par la *Stafford Crown Court* pour traite d'êtres humains à des peines d'emprisonnement ferme de quatre et cinq ans pour la femme de 48 ans (déjà condamnée en 2009 et 2014 pour emploi d'immigrés clandestins) et l'homme de 29 ans, et une peine de deux ans d'emprisonnement avec sursis pour la femme de 23 ans. Cette condamnation était la première peine prononcée pour violation du *Modern Slavery Act* de 2015. ⁷⁴

Du 27 novembre au 3 décembre 2016, 280 salons d'onglerie ont été inspectés à Londres, Edinbourg et Cardiff, et 97 personnes ont été arrêtées, dont 14 Vietnamiens qui ont été envoyés au NRM, et 60 commerçants ont reçu des amendes. ⁷⁵

5. Retours de victimes de la traite au Viêt Nam

Selon les sources officielles, de 2012 à 2017, plus de 600 victimes sont revenues dans la province de Lao Cai, la plupart n'étant pas originaire de celle-ci, 200 autres dans la province de Ninh et 250 dans la province centrale de Thua Thien – Hue. Certaines victimes reviennent avec des affections psychiques ou physiques, ou des petits enfants. Il est parfois difficile de connaître le lieu d'origine des victimes. ⁷⁶ Selon le ministre adjoint de la Sécurité publique, des 3 000 victimes de traite entre 2012 et 2017, 2 500 se sont échappées et sont rentrées d'elles-mêmes. ⁷⁷ Chaque année, des centaines de victimes de la traite sont identifiées officiellement par les autorités vietnamiennes, mais un grand nombre de victimes rentrent directement d'elles-mêmes et ne sont pas identifiées. ⁷⁸

Ces statistiques parues dans les médias vietnamiens (contrôlés par l'Etat) ne mentionnent pas de quel pays proviennent ces personnes. De même, les études réalisées sont focalisées sur les victimes de l'exploitation sexuelle et rarement sur le travail forcé. ⁷⁹ Il est donc

⁷³ *Id.*, p.30, [url](#)

⁷⁴ Staffordshire Live, *Three people found guilty after human trafficking operation in Burton nail bars*, 10/11/2017, [url](#) ; ITV, *Trio jailed for trafficking Vietnamese girls and making them work at nail bars without pay*, 02/01/2018, [url](#) ; The Guardian, *Trio who used trafficked girls to work in nail bars jailed under slavery laws*, 02/01/2018, [url](#)

⁷⁵ British Broadcasting Company (BBC), *Modern slavery fears: Nearly 100 held in nail bar crackdown*, 28/12/2016, [url](#) ; The Independent (Irlande), *Almost 100 arrested as nail bars raided in probe into modern slavery*, 28/12/2016, [url](#) ; Staffordshire Live, *Two jailed after Vietnamese slaves forced to work in Burton nail bar*, 03/01/2018, [url](#) ; Reuters, *Traffickers jailed for enslaving Vietnam women in UK nail bars*, 02/01/2018, [url](#) ; British Broadcasting Company (BBC), *Nail bar traffickers jailed for modern slavery offences*, 02/01/2018, [url](#)

⁷⁶ Viêt Nam News (VNS), *Human trafficking on the rise in Vietnam*, 05/11/2017, [url](#)

⁷⁷ Viêt Nam News (VNS), *Human trafficking grows more complex: experts*, 24/08/2018, [url](#)

⁷⁸ TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, p.137, [url](#)

⁷⁹ TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, p.74, [url](#)

difficile de savoir si ces victimes ressortent de la problématique évoquée dans la présente note.

En 2014, le gouvernement a édité un guide à destination des administrations concernées par le retour des victimes de traite intitulé : *Guidance on the Order, Procedures and Coordination in Verification, Identification, Receipt and Return of Trafficking Victims*. A son retour au Viêt Nam, la situation de la victime est analysée par plusieurs agences gouvernementales, au vu des documents précédemment délivrés par les autorités vietnamiennes, notamment les agences de secours aux victimes de la traite, ainsi que ceux des Etats concernés. **Les victimes identifiées et reconnues reçoivent alors un document de la police ou des gardes-frontière confirmant leur état de victimes de la traite, qui leur ouvre droit aux prestations légales.** Parfois, la police accompagne les victimes auprès de leurs familles et des autorités locales, qui reçoivent également ce document. L'identification des victimes rentrées d'elles-mêmes reste problématique en raison de la difficulté de vérification des informations données par celles-ci, souvent traumatisées.⁸⁰

Les autorités provinciales remettent souvent les victimes de la traite revenues à des centres de formation ou de santé. Cependant, en raison du manque de fonds disponibles, peu de victimes peuvent réintégrer leur communauté d'origine.⁸¹ **Quelques dispositifs de soutien aux victimes de la traite revenues au Viêt Nam** ont été mis en place, comme le « *Peace House Shelter Project* », qui a accueilli environ 350 personnes de 2007 à décembre 2018 en leur fournissant un hébergement, des soins médicaux et psychologiques, des formations et des emplois. La réinsertion de ces victimes est rendue difficile par le faible niveau d'éducation et les désordres psychologiques de celles-ci. De plus, le manque de personnel limite les services pouvant leur être apportés.⁸²

La protection de certaines victimes est prévue par la loi de 2011, et **elles sont parfois logées temporairement dans des lieux clos pour échapper à des représailles violentes.** Cependant, peu d'information est disponible sur l'effectivité de ces mesures de protection. En revanche, **beaucoup de victimes restent dans un environnement non sécurisé et reçoivent des menaces de la part de trafiquants**, à l'instar de membres de leur famille, voire leur communauté. Un garde-frontière interrogé par le chercheur Tien Hoang Le a déclaré : « De nombreuses victimes et leurs familles font face aux risques présentés par les trafiquants. Les personnes victimes de la traite ont été averties que les criminels pouvaient les tuer, elles ou des membres de leur famille, si elles rapportaient les faits [...] En vertu des politiques vietnamiennes, nous [les acteurs antitraite] devons leur fournir un endroit sûr et secret ou envoyer un agent pour les protéger. Mais il est très difficile de faire cela. **Nous n'avons pas suffisamment de personnel et d'argent pour les aider** [...] Seules quelques victimes sont envoyées dans des abris temporaires. Aucun parent des victimes ne reçoit de protection. » Deux agents de police également interrogés à ce sujet par ce même chercheur ont confirmé cette situation : « Elles [les victimes] doivent se déplacer vers d'autres endroits, par exemple, dans la maison d'un parent dans une autre province. Les victimes paient pour leur voyage et leurs besoins. Les agences antitraite ne coopèrent pas avec le Comité populaire local pour les aider à se déplacer vers de nouveaux endroits. » Ce manque de coopération de la police avec les autres acteurs institutionnels et les organisations populaires est particulièrement fréquent.⁸³

Pour pallier au défaut de moyens propres dédiés à la réintégration des victimes de traite, le gouvernement vietnamien a établi une coopération avec des institutions et des organisations internationales telles que l'Organisation

⁸⁰ *Id.*, p.137-142, [url](#)

⁸¹ Viêt Nam News (VNS), *Human trafficking on the rise in Vietnam*, 05/11/2017, [url](#)

⁸² Viêt Nam News (VNS), *Survivors of human trafficking need more support*, 13/12/2018, [url](#)

⁸³ TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, p.143-145, [url](#)

internationale des migrations (OIM), l'UNICEF, Agir pour les femmes en situation précaire (AFESIP), *The Asia Foundation*, *World Vision*, *Alliance Anti-Traffic*, *Pacific Links Foundation*. Ces organismes fournissent du personnel, des abris sécurisés (dans les lieux suivants notamment : Lao Cai, Mong Cai, An Giang, Ho Chi Minh City, Can Tho), de la nourriture, des logements, une aide juridique, des formations éducatives et professionnelles, des traitements médicaux.⁸⁴

⁸⁴ *Id.*, p.165, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre mai et août 2019

Institutions internationales

Nations unies, *Viêt Nam's practices and responses to human trafficking*, Vienne (Autriche), 04-05/09/2017 https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/vietnam_ts5.pdf

Organisation internationale des migrations (OIM), *Viet Nam Migration Profile 2016*, Hanoi, 08/2017, 116 p. (p.48-51), https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp_vietnam.pdf

SURTEES R., *After Trafficking: Experiences and Challenges in the (Re)integration of Trafficked Persons in the Greater Mekong Sub-region*, Bangkok, United Nations Inter-agency Project on Human Trafficking (UNIAP) et Nexus Institute, 2013, 243 p. <https://www.wvi.org/sites/default/files/After%20Trafficking%20Report.pdf>

Nations unies, Collection des traités, *Convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants*, https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=VII-3&chapter=7&clang=_fr

Nations unies, Collection des traités, *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, https://treaties.un.org/pages/viewdetails.aspx?src=ind&mtdsg_no=xviii-12-b&chapter=18&lang=fr

Nations unies, Collection des traités, *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XVIII-12&chapter=18&clang=_fr

Institutions nationales

Royaume-Uni, Home Office, *Vietnam : Victims of trafficking*, septembre 2018, Country Policy and Information Note, 37 p., [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/741212/Vietnam - Trafficking - CPIN - v3.0 Sep -2018 .pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/741212/Vietnam_-_Trafficking_-_CPIN_-_v3.0_Sep_-2018_.pdf)

U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, Office of the Under Secretary for Civilian Security, Democracy, and Human Rights, juin 2018, 486 p., p.454-457, <https://www.state.gov/documents/organization/282798.pdf>

Customsnews (douanes vietnamiennes), *1,128 victims trafficked across borders in 2016*, 08/01/2017, <https://customsnews.vn/1128-victims-trafficked-across-borders-in-2016-2299.html>

SILVERSTONE Daniel et BRICKELL Claire, *Combating modern slavery experienced by Vietnamese nationals en route to, and within, the UK*, Independent Anti-Slavery Commissioner (IASC, Royaume-Uni), 2017, 75 p.

<http://www.antislaverycommissioner.co.uk/media/1159/iasc-report-combating-modern-slavery-experience-by-vietname-nationals-en-route-to-and-within-the-uk.pdf>

Centres de recherches et universitaires

TIEN HOANG LE, *Human trafficking in Vietnam : Preventing crime and protecting victims through inter-agency cooperation*, Queensland University of Technology (Australie), Faculty of Law, School of Justice, 27/07/2017, thèse, 260 p.

https://eprints.qut.edu.au/110537/1/Tien%20Hoang_Le_Thesis.pdf

TAN Danielle (docteure en science politique, spécialiste de l'Asie du Sud-Est, chercheuse associée à l'IRASEC) et NGUYEN Thi Hiep (anthropologue, chercheuse associée au Centre Asie du Sud-Est, CASE, du CNRS), *En route vers le Royaume-Uni, Enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC, Bangkok), France Terre d'Asile (ONG, Paris), Les cahiers du social n°38, mars 2017, 132 p.,

www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/En_route_vers_le_Royaume-Uni_enquete_de_terrain_aupres_des_migrants_vietnamiens.pdf

ONG

OpenDemocracy, *Modern Vietnamese slaves in the UK: are raid and rescue operations appropriate ?*, 29/11/2017, <https://www.opendemocracy.net/en/beyond-trafficking-and-slavery/modern-vietnamese-slaves-in-uk-are-raid-and-rescue-operations-appropriat/>

Médias

Reuters, *Europe accused of failing UK-bound children trafficked from Vietnam*, 07/03/2019, <https://www.reuters.com/article/us-europe-vietnam-trafficking/europe-accused-of-failing-uk-bound-children-trafficked-from-vietnam-idUSKCN1QO048>

Việt Nam News (VNS), *Trafficking of 'tourists' must be dealt with: PM*, 01/02/2019, <https://vietnamnews.vn/society/484903/trafficking-of-tourists-must-be-dealt-with-pm.html#iJp2ThHhsiUWE3ay.97>

L'Est éclair, *La petite maison transformée en ferme de cannabis à Saint-André-les-Vergers*, 22/12/2018, <https://www.lest-eclair.fr/id24806/article/2018-12-22/la-petite-maison-transformee-en-ferme-de-cannabis>

Việt Nam News (VNS), *Survivors of human trafficking need more support*, 13/12/2018, <https://vietnamnews.vn/society/481922/survivors-of-human-trafficking-need-more-support.html#wijmyZX0G18Cchv3.97>

Việt Nam News (VNS), *Public Security Minister in UK visit*, 24/11/2018, <https://vietnamnews.vn/politics-laws/480745/public-security-minister-in-uk-visit.html#8qpOpeq2MRLz5OJO.97>

Asia Times, *Former child slaves from Vietnam denied asylum in UK*, 19/09/2018, <https://cms.ati.ms/2018/09/former-child-slaves-from-vietnam-denied-asylum-in-uk/>

Dan Tri International News (DTI), *Vietnam to tighten law on human trafficking*, 24/08/2018, <https://english.vietnamnet.vn/fms/government/207379/vietnam-to-tighten-law-on-human-trafficking.html>

Việt Nam News (VNS), *Human trafficking grows more complex: experts*, 24/08/2018, <https://vietnamnews.vn/society/464441/human-trafficking-grows-more-complex-experts.html#3O6Sewqtqep0FAoI.97>

Việt Nam News Agency (VNA), *Vietnam uncovers 400 human trafficking cases each year*, 31/07/2018, <https://english.vietnamnet.vn/fms/society/206034/vietnam-uncovers-400-human-trafficking-cases-each-year.html>

The Sun, *Gangs using Vietnamese nail salons across UK to hide child slaves and launder drug money*, 20/06/2018, <https://www.thesun.co.uk/news/6400848/vietnamese-nail-salons-britain-organised-crime-map/>

Việt Nam News (VNS), *Traffickers getting high-tech using phones to lure girls*, 08/06/2018, <https://vietnamnews.vn/society/449515/traffickers-getting-high-tech-using-phones-to-lure-girls.html#GzFzIzz9MejdvfMr.97>

Daily Mail, *Is your high street nail bar a front for organised crime? Gangs are using salons to launder drug money and hide child slaves, says Britain's crime agency*, 29/05/2018, <https://www.dailymail.co.uk/news/article-5780551/Is-high-street-nail-bar-organised-crime.html>

Việt Nam News (VNS), *Human trafficking hurts Central Highlands kids*, 03/05/2018, <https://vietnamnews.vn/society/427217/human-trafficking-hurts-central-highlands-kids.html#IZqCAhAvHGK2I0IQ.97>

Public Security News, *MPS holds training workshop on human trafficking*, 14/04/2018, <http://en.cand.com.vn/Public-security-forces/MPS-holds-training-workshop-on-human-trafficking-486644/>

The Guardian, *Trafficked, beaten, enslaved: the life of a Vietnamese cannabis farmer*, 31/01/2018, <https://www.theguardian.com/world/2018/jan/31/trafficked-beaten-enslaved-life-of-cannabis-farmer-vietnam>

Staffordshire Live, *Two jailed after Vietnamese slaves forced to work in Burton nail bar*, 03/01/2018, <https://www.staffordshire-live.co.uk/news/burton-news/three-jailed-after-vietnamese-slaves-1003615>

The Guardian, *Trio who used trafficked girls to work in nail bars jailed under slavery laws*, 02/01/2018, <https://www.theguardian.com/world/2018/jan/02/trio-trafficked-girls-work-nail-bars-jailed-slavery-laws-uk>

Reuters, *Traffickers jailed for enslaving Vietnam women in UK nail bars*, 02/01/2018, <https://www.reuters.com/article/us-britain-trial-trafficking-nailbars/traffickers-jailed-for-enslaving-vietnam-women-in-uk-nail-bars-idUSKBN1ER1J2>

British Broadcasting Company (BBC), *Nail bar traffickers jailed for modern slavery offences*, 02/01/2018, <https://www.bbc.com/news/uk-england-42541977>

ITV, Trio jailed for trafficking Vietnamese girls and making them work at nail bars without pay, 02/01/2018, <https://www.itv.com/news/2018-01-02/trio-jailed-for-trafficking-vietnamese-girls-and-making-them-work-at-nail-bars-without-pay/>

BX1, *Au moins 36 mois de prison pour l'exploitation de plants de cannabis à Grimbergen*, 28/11/2017, <https://bx1.be/depeches/36-mois-de-prison-l'exploitation-de-plants-de-cannabis-a-grimbergen/>

Staffordshire Live, *Three people found guilty after human trafficking operation in Burton nail bars*, 10/11/2017, <https://www.staffordshire-live.co.uk/news/burton-news/three-people-found-guilty-after-724968>

Việt Nam News (VNS), *Human trafficking on the rise in Vietnam*, 05/11/2017, <https://english.vietnamnet.vn/fms/society/189658/human-trafficking-on-the-rise-in-vietnam.html>

Việt Nam News (VNS), *Women sentenced to 20 years' imprisonment for human trafficking*, 27/09/2017, <https://vietnamnews.vn/society/394576/women-sentenced-to-20-years-imprisonment-for-human-trafficking.html#vG3lDS1bUVHQfrBS.97>

The Guardian, *Inside Vietnam City, the French holding camp for vulnerable UK-bound migrants*, 10/09/2017, <https://www.theguardian.com/law/2017/sep/10/vietnam-city-french-holding-camp-uk-migrants>

Việt Nam News (VNS), *Ha Noi steps up fight on human trafficking*, 22/08/2017, <https://english.vietnamnet.vn/fms/society/185120/ha-noi-steps-up-fight-on-human-trafficking.html>

Việt Nam News (VNS), *Nearly 500 human trafficking victims freed in Q1*, 20/04/2017, <https://english.vietnamnet.vn/fms/society/176938/nearly-500-human-trafficking-victims-freed-in-q1.html>

The Guardian, *Trafficked and enslaved: the teenagers tending UK cannabis farms*, 25/03/2017, <https://www.theguardian.com/society/2017/mar/25/trafficked-enslaved-teenagers-tending-uk-cannabis-farms-vietnamese>

British Broadcasting Company (BBC), *Modern slavery fears: Nearly 100 held in nail bar crackdown*, 28/12/2016, <https://www.bbc.com/news/uk-38447101>

The Independent (Irlande), *Almost 100 arrested as nail bars raided in probe into modern slavery*, 28/12/2016, <https://www.independent.ie/world-news/europe/britain/almost-100-arrested-as-nail-bars-raided-in-probe-into-modern-slavery-35326556.html>

Le Parisien, *Essonne : un gang de Vietnamiens louait des fermes pour cultiver du cannabis*, 13/09/2016, <http://www.leparisien.fr/essonne-91/evry-91000/essonne-un-gang-de-vietnamiens-louait-des-fermes-pour-cultiver-du-cannabis-13-09-2016-6117429.php>

Integrated Regional Information Networks (IRIN), *Vietnam wakes up to its human trafficking problem*, Genève, 02/09/2016, <http://www.irinnews.org/news/2016/09/02/vietnam-wakes-its-human-trafficking-problem>

L'indépendant, *"Ferme" de cannabis découverte dans le 93 : deux hommes mis en examen*, 13/11/2014, <https://www.lindependant.fr/2014/11/13/ferme-de-cannabis-decouverte-dans-le-93-deux-hommes-mis-en-examen,1954817.php>

Le Figaro, *Le milieu vietnamien suspecté après la découverte d'une ferme de cannabis*, 09/11/2014, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/11/09/01016-20141109ARTFIG00130-ferme-de-cannabis-dans-le-93-le-milieu-vietnamien-au-coeur-de-l-enquete.php>

France Inter, *Les fermes cannabiques*, 29/04/2014, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-29-avril-2014>

Le Républicain lorrain, *Ferme indoor de cannabis à Stiring-Wendel : prison pour les clandestins*, 12/04/2013, <https://www.republicain-lorrain.fr/moselle/2013/04/12/ferme-indoor-de-cannabis-prison-pour-les-clandestins>

20 minutes, *Des équipes de trafiquants vietnamiens se spécialisent dans la culture indoor de cannabis*, 10/04/2013, <https://www.20minutes.fr/societe/1135183-20130410-20130410-equipes-trafiquants-vietnamiens-specialisent-culture-indoor-cannabis>

L'Express, *Des clandestins vietnamiens cultivaient du cannabis pour financer leur voyage en France*, 07/12/2012, https://www.lexpress.fr/actualite/societe/des-clandestins-vietnamiens-cultivaient-du-cannabis-pour-financer-leur-voyage-en-france_1196383.html

20 minutes, *Des clandestins payaient leur entrée en France en cultivant du cannabis*, 05/12/2012, <https://www.20minutes.fr/societe/1058733-20121205-clandestins-payaient-entree-france-cultivant-cannabis>

Le Journal du Dimanche, *Des fermes à cannabis "made in Vietnam"*, 12/02/2011, <https://www.lejdd.fr/Societe/Une-usine-a-cannabis-decouverte-a-La-Courneuve-268027-3108362>